QUAND DÉTROIT ÉTAIT FRANÇAIS : LA COLONIE DANS LES RÉCITS DE VOYAGES DE L'ANCIEN RÉGIME, 1701-1760

Ken Landry

Pour les voyageurs français en Amérique au XVIIe et au XVIIIe siècle, le Nouveau Monde représente un défi, un espace à parcourir, à conquérir et à « civiliser » (lire : à coloniser, dans le cas des administrateurs et à évangéliser, dans le cas des missionnaires). Les récits de voyages évoquent une thématique des grands espaces, de la flore et la faune, de la population indigène et surtout, du climat hostile et des hivers rigoureux, des sujets qui reviennent comme des leitmotive dans leurs descriptions du pays. Depuis le premier voyage de Jacques Cartier en 1534 et sa « descouverture des terres occidantalles », décrite dans son *Brief Recit & succincte narration, de la navigation faicte es Ysles de Canada, Hochelaga & Saguenay & autres* (1545), des voyageurs à la recherche d'un passage vers l'Ouest ont multiplié les expéditions et les récits de ces voyages. Les écrits laissés par ces « touristes » de passage au pays ont généralement un caractère intéressé, car les auteurs visent d'abord à renseigner un public européen sur les conditions de vie dans la colonie. Les textes peuvent donc se lire comme autant de reportages, où un narrateur relate, d'une manière vivante, ce qu'il a vu et entendu. En l'absence de journaux dans la colonie, ces relations de voyageurs français servent à transmettre des « nouvelles » de la colonie.

Au cours du XVIIIe siècle, on dénombre pas moins de quinze cents[1] de ces récits narratifs et descriptifs, consignés sous forme de journaux de bord, de rapports d'expéditions, de relations ou de « lettres » manuscrites dont plusieurs sont rédigées à la première personne. Dans la mesure où ils sont publiés, diffusés et conservés, ces écrits personnels dépassent le simple témoignage et acquièrent une valeur documentaire. À quelques siècles de distance, ils forment

---

[1] Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine du XVIIIe siècle. Du voyage à l'écriture,* Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, p. 1.

un corpus hétéroclite, qui pourrait s'ajouter aux documents administratifs de la période coloniale pour former une « littérature de la colonie », destinée presque exclusivement à un public européen (les Français de la Métropole). Cependant, il ne faudrait pas croire que les relations qui circulent ont été rédigées pour le simple divertissement du lecteur. La plupart du temps, ces textes ont des visées plus pragmatiques. Les cartographes et les militaires, par exemple, sont les premiers à s'en servir. En effet, jusqu'en 1760, la colonie dépend de la métropole et « la littérature de voyage est liée aux enjeux économiques et coloniaux de l'État et aux politiques pratiquées par les autorités[2] ». Dans ce sens, on pourrait presque parler d'une littérature utilitaire « commanditée » par les autorités politiques, militaires ou religieuses.

Parmi ces textes se trouvent ceux des voyageurs en route vers l'intérieur du pays par la voie des Grands Lacs. Pour eux, le petit cours d'eau étroit entre le lac Érié et le lac Sainte-Claire demeure incontournable s'ils veulent se rendre dans les Pays-d'en-Haut. Cette rivière s'appelait simplement le « détroit » pendant l'Ancien Régime, l'expression étant utilisée pour marquer le rétrécissement des eaux et sa position en tant que voie de communication entre deux grands lacs. La rivière figure sur presque toutes les cartes de l'Amérique septentrionale au XVIIIe siècle. Elle figure même en gros plan sur une des cartes dessinées par le cartographe du Roi, Jean-Nicolas Bellin, dans son *Petit Atlas maritime*[3], publié en 1764. Cette rivière serpente vaguement en forme de demi-cercle et mesure à peine huit « lieues communes » (32 kilomètres), mais elle représente une zone importante, à la fois pour les nations autochtones qui la fréquentent[4] et pour les Français qui s'y installent au début du XVIIIe siècle. La géographie des lieux et la logistique pourraient expliquer cet intérêt de la part des voyageurs. D'une part, l'endroit offre un micro-climat et d'autre part, cette zone revêt un caractère stratégique pour la traite des fourrures.

Les textes portant sur le territoire le long de la rivière du Détroit et sur la colonie française qu'on y installa sont consignés sous

---

[2] Berthiaume, *L'adventure,* p. 4.

[3] Cette carte, maintes fois rééditée, se trouve en page frontispice de l'ouvrage de George Paré, *The Catholic Church in Detroit, 1701-1888*, Detroit, Richard, 1951.

[4] Trois tribus y habitent lors de l'arrivée des Français : les Wyandottes, une des nations des Hurons ; les Neutres, une nation iroquoise ; et les Ottawais, une nation algonquine.

plusieurs formes : des rapports, des relations, des récits, des narrations, des journaux privés, etc., destinés la plupart du temps à un supérieur et, par la bande, à un public français. Ces témoignages à la première personne comportent des aspects à la fois descriptifs et interprétatifs et certains sont rédigés dans la langue colorée et le style savoureux du XVIIIe siècle. Les auteurs ne sont pas tous des écrivains chevronnés. Toutefois, ils peuvent se diviser en deux grandes catégories, selon le statut de l'énonciateur : ce sont généralement soit des militaires, soit des religieux, c'est-à-dire, des officiers ou des prêtres, deux occupations qui, à cette époque, exigent au moins qu'on connaisse les rudiments de l'écriture.

Le fort Détroit vu par les premiers voyageurs

Longtemps avant 1701, date de l'arrivée du fondateur de Détroit, Antoine Laumet dit La Mothe-Cadillac, le pays avait déjà été découvert et sillonné par des Français. Les premiers écrits à présenter cette région remontent à 1669-1670. Le sulpicien François Dollier de Casson et son compagnon, le séminariste René de Bréhant de Galinée, s'extasient devant ce « paradis terrestre du Canada. il n'y a point asseurément de plus beau pays dans tout le Canada »[5] écrivent-ils. Par la suite, le père Louis Hennepin, récollet (Franciscain), qui avait accompagné Jean Cavelier, sieur de La Salle sur la rivière Détroit en 1689, offre une description détaillée qui témoigne de son esprit d'observation :

> Le païs des deux costez de ce beau Détroit est garny de belles Campagnes découvertes, et l'on voit quantité de Cerfs, de Biches, de Chevreuils, d'Hours peu farouches et très bons à manger, de Poules-d'inde, et de toute sorte de gibier, des cignes en quantité : Nos Hauts-bans étoient chargez et garnis de plusieurs bestes fauves déliecées, que nostre Sauvage et nos François tuèrent : le reste du Détroit est couvert de forests, d'Arbres fruitiers, comme Noyers, Chastaigniers, Pruniers, Pomiers, de Vignes sauvages, et chargées de raisin, dont nous fismes quelque peu de vin ; il y a des

---

[5] *Exploration of the Great Lakes 1669-1670* by Dollier de Casson and De Bréhant de Galinée, édité par James H. Coyne, Toronto, Ontario Historical Society papers and records, vol. 4, 1903 ; cité par Vincent Almazan, *Français et Canadiens dans la région du Détroit au XVIIe et XVIIIe siècles* Sudbury, La Société historique du Nouvel-Ontario, 1979, p. 5.

> Bois propres à bâtir, c'est l'endroit où les bestes fauves se plaisent le plus[6].

Pour l'instant, la description du pays s'arrête aux aspects « paradisiaques » ; on ne souligne pas encore l'importance stratégique des lieux. Les militaires s'en chargeront un peu plus tard.

Cadillac et la fondation du fort à Détroit

Dès 1686, un petit fort palissadé en bois avait été érigé sur la partie nord du Détroit, à l'entrée du lac Huron. Sous l'explorateur Daniel Greysolon Dulhut, les fortifications servaient à appuyer les opérations des traitants de fourrures Ce dépôt de marchandises devenait un refuge en cas de besoin. Comme il n'y avait pas de garnison permanente à cet endroit, Cadillac, le jeune commandeur ambitieux au poste de Michilimakinac[7] a l'idée de construire un fort au Détroit, pour des raisons de logistique militaire et pour que « les habitants du Canada trouve[nt] du profit dans ce commerce [celui des fourrures] ». Il souhaite également par ce moyen « civiliser et humaniser les Sauvages, en sorte que la pluspart ne parleront que la langue françoise en dix ans, que, par ce moyen, de paiens ils deviendront enfans de l'Eglise et par conséquent bons sujets du Roy[8] ».

Le 24 juillet 1701, Cadillac arrive au bas de l'actuelle rue Shelby avec 100 hommes et prend possession du territoire au nom du roi Louis XIV. Le poste devait s'appeler fort Pontchartrain en l'honneur de Louis Phélypeaux, ministre français de la Marine et des Finances, mais le nom de Fort Détroit a prévalu. À peine trois mois après son arrivée, Cadillac, qui semble avoir des « lettres », rédige une description de la région entourant ce petit village d'un arpent,

---

[6] Louis Hennepin, *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au Sud'Ouest de la Nouvelle France, par ordre du Roy*, Paris, chez la veuve Sébastien Huré, 1683; cité par V. Almazan, *Detroit*, pp. 5-6. Voir aussi de Hennepin, *Nouvelle Découverte d'un très grand Pays situé dans l'Amérique,* 1697, p. 109.

[7] Cadillac en fait une relation détaillée dans Pierre Margry (compilateur), *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer [microforme] : découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale 1614-1754,* Paris, Maisonneuve et C. Leclerc, 1879-1888. Voir vol. V, pp. 75-132.

[8] Margry, vol V, p. 139.

protégé par un fort à quatre bastions, les côtés mesurant chacun 192 pieds et composés de pieux de chêne de quinze pieds de long, enfoncés trois pieds dans la terre. Il n'y a rien de prosaïque dans ce tour d'horizon qu'il fait des lieux, à la manière d'un naturaliste. L'enthousiasme débordant de l'auteur et sa connaissance quasi encyclopédique des plantes et des animaux lui permettent de faire valoir son talent, même s'il écrit en s'excusant (une précaution rhétorique) de ne pas être un « escrivain ». L'accumulation des effets de style, notamment des métaphores inusitées, fait de cette description une belle pièce d'anthologie, digne de figurer dans les répertoires de textes littéraires du régime français :

> Ses rives, écrit-il, sont autant de vastes prairies, dont la fraîcheur de ces belles eaux tient l'herbe toujours verdoyante. Ces mêmes prairies sont bordées par de longues et larges allées de fruitiers, qui n'ont jamais senti la main soigneuse du jardinier vigilant, et ces jeunes et anciens fruitiers, sous le poids de la quantité de leurs fruits mollissent et courbent leurs branches vers la terre féconde qui les a produit. C'est dans cette terre si fertile que la vigne ambitieuse, qui n'a pas encore pleuré sous le couteau du laborieux vigneron, se fait un toit épais avec ses larges feuilles et ses grappes pesantes sur la teste de celui qu'elle accole et que souvent elle étouffe pour trop l'embrasser. C'est sous ces vastes allées, où on voit assembler par centaines le timide cerf bondissant pour y ramasser avec empressement les pommes et les prunes dont la terre est pavée; c'est là que la dinde soigneuse rappelle et conduit sa nombreuse couvée pour y vendanger le raisin, c'est là que viennent leurs mâles, pour y remplir leur fale large et gloutonne. Les faisans dorés, la caille, la perdrix, la bécasse, la tourterelle abondante, fourmillent dans le bois et couvrent les campagnes entrecoupées et rompues par des bouquets de bois de haute futaye, qui font une charmante perspective, laquelle seule peut adoucir les tristes ennuis de la solitude. C'est là que la main de l'impitoyable faucheur n'a jamais rasé l'herbe succulente, dont s'engraissent les bœufs aînés d'une grandeur et d'une grosseur excessive. Les bois sont de dix sortes : du noyer, du chêne blanc, du rouge, du frêne bâtard, du sapin du bois blanc et du cotonnier; mais ces mêmes arbres sont droits comme des flèches, sans nœuds et quasi sans branches que par le haut bout et d'une grosseur prodigieuse; c'est de là que l'aigle courageux regarde fixement le soleil, voyant à ses pieds de quoi satisfaire sa main fièrement armée. Le poisson y est nourri et baigné par une eau vive et cristalline et sa grande abondance ne le rend pas moins délicieux. Les cygnes sont en si grand nombre, qu'on prendrait pour les lys les joncs, dans lesquels ils sont entassés. L'oie babillarde, le canard, la sarcelle et l'outarde y sont si communs, que je veux, pour en convaincre, me servir de l'expression d'un sauvage, à qui je demanday, avant d'y arriver, s'il

> y avait bien du gibier : « Il y en a tant, me dit-il, qu'ils ne se rangent que pour laisser passer le canot. » Peut-on croire qu'une terre sur laquelle la nature a distribué tout avec tant d'ordre sache refuser à la main du laboureur, curieux de ses fécondes entrailles, le retour qu'il s'en sera proposé ?[9]

L'auteur termine son plaidoyer pour la colonisation sur une remarque destinée vraisemblablement à ses supérieurs : « Il n'y a que les ennemis de la vérité qui soyent les ennemis de cet establissement si nécessaire à l'augmentation de la gloire du Roy, au progrès de la religion et à la destruction du trône de Baal.[10] »

En fondant Détroit, Cadillac tenait un discours optimiste et il faisait valoir, dans une série de mémoires, ses projets grandioses pour le fort : par exemple, il esquisse un plan selon lequel les autorités françaises favoriseraient l'établissement d'institutions qui préserveraient le caractère français et religieux. Il voulait un couvent d'Ursulines pour instruire les filles, une succursale du séminaire de Québec pour les garçons, un hôpital pour les malades et la permission, pour les soldats, d'épouser des filles indigènes[11]. Il revient alors sur l'importance d'établir dans ce poste des missionnaires de différentes communautés :

> Ce sont des vignerons qui doivent estre receus sans distinction pour travailler à la vigne du Seigneur, avec ordre particulièrement d'enseigner aux petits Sauvages la langue françoise, comme estant le seul moyen de les civiliser, humaniser et insinuer dans leur cœur et dans leur esprit la loy de la Religion et du Monarque[12].

En fin de compte, Cadillac est resté à Détroit seulement jusqu'en 1710 ; il a été obligé de quitter et il est devenu le gouverneur de la Louisiane. La période suivante a été assez turbulente ; le fort Détroit

---

[9] « Description de la rivière du Détroit, par le sieur de Lamothe Cadillac, qui y commande », dans Pierre Margry, *Mémoires* vol. V, pp. 192-194.

[10] *Ibid*, p.192.

[11] N. Saint-Pierre, « Lamothe-Cadillac et la fondation de Détroit », *Bulletin des recherches historiques* (mai 1913), p. 149. Voir les arguments de Cadillac en faveur de l'établissement du fort au Détroit dans Margry, *Mémoires* vol. 5, pp. 157-166.

[12] Margry, *Mémoires* vol. 5, p. 169. Ce texte est daté du 18 octobre 1700, quelques mois à peine après la fondation du fort.

eut 17 autres commandants jusqu'en 1760, mais peu d'entre eux ont laissé des descriptions des lieux.

Parmi les prêtres missionnaires qui ont composé des relations écrites de leur passage au Détroit, on note la présence du Père Antoine Silvy (1638-1711), un jésuite qui écrit en 1710 sur les mœurs des autochtones et sur le climat :

> La terre et le climat n'y sont pas si beaux que chez les Illinois ; la neige cependant n'y reste pas plus de cinq à six jours sur la terre, et il n'y en a pas plus d'un pied dans les années où il en tombe le plus ; c'est dans les mois de janvier et février qu'on en voit sur la terre. Les Miamis et quelques autres nations viennent traitter à ce poste ; mais toutes les pelleteries qui viennent de ce côté qui est celuy du Sud ne sont point estimées comme celles du Nord, n'étant point assez fournies de poil, non plus que le castor, lequel outre ce deffaut a encore celuy d'avoir le cuir très épais[13].

Un autre prêtre, et non le moindre, le jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix, est de passage en 1721. Il est à la recherche de matériaux pour son histoire de la Nouvelle-France (qui paraîtra en 1744). Dans son *Journal historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale* , il est un peu moins enthousiaste que ses devanciers :

> On prétend, que c'est ici le plus bel endroit du Canada & véritablement, à en juger par les apparences, la Nature ne lui a rien refusé de ce qui peut faire un Pays charmant : Côteaux, Prairies, Campagnes, bois de Futaye, Ruisseaux, Fontaines, rivières, tout cela est d'une si bonne qualité, & dans un assortiment si heureux, qu'on ne sçauroit presque rien désirer de plus. Les Terres ne sont pourtant pas également bonnes pour toutes sortes de Grains, mais la plûpart sont d'une fertilité admirable & j'en ai vû, qui ont porté dix-huit ans de suite du Froment, sans avoir été fumées. D'ailleurs toutes sont bonnes à quelque chose[14].

---

[13] Lettre dans *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale Années 1709 et 1710*, éditées par Camille de Rochemonteix, Paris, Loutzey et Ané, éditeurs, 1904, pp. 173-176.

[14] Pierre-François-Xavier de Charlevoix*, Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, Montréal, Éditions du Nouveau Monde, Presses de l'Université de Montréal, 1994, 17e lettre, p. 138.

L'historien reprend ce même thème dans son *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* (1744). On dirait qu'il veut prendre Cadillac à contre-pied, car les bémols abondent :

> Que les Terres du Détroit ne sont pas bonnes, que toute leur superficie, jusqu'à neuf ou dix pouces de profondeur, n'est que de Sable ; & que sous ce sable, il y a une Terre glaise si dure, que l'Eau ne la sçaurait pénétrer ; d'où il arrive, que les Plaines et l'intérieur des Bois, sont toujours noyés ; qu'on n'y voit que de petits Chênes mal tournés, & des Noyers durs, et que les Arbres ayant toujours le pied dans l'eau, les fruits y mûrissent fort tard[15].

La situation économique du fort Détroit s'améliore considérablement à partir de 1730, avec l'accroissement de la population. De nombreux colons viennent s'y établir. Le père de Joseph-Pierre de Bonnécamps, jésuite et professeur de mathématiques et d'hydrographie au collège de Québec à partir de 1741, écrit en 1749 :

> Une belle rivière passe au pié du fort ; de vastes campagnes, qui ne demandent qu'à être cultivées, s'étendent à perte de vue. Rien de plus doux que le climat, à peine compte-t-on deux mois d'hiver. Les fruits d'Europe et surtout les bleds y viendroient beaucoup mieux qu'en plusieurs cantons de la France. C'est la Touraine et la Beauce du Canada. De plus, on doit regarder le détroit comme un des postes les plus importants de la Colonie ; […] Ainsi, on ne sauroit y jetter trop de monde ; mais où le prendre ce monde ? Ce n'est pas au Canada […] combien de pauvres laboureurs en France seroient charmés de trouver un pais qui leur fourniroit abondamment de quoi les dédommager de leurs travaux et de leurs sueurs [16].

On le devine d'après les allusions à la Touraine et à la Beauce, l'auteur agit comme un cicérone et il plaide pour l'élargissement de la colonisation auprès de la population française. Bonnécamps n'est pas le seul prêtre envoyé à Détroit ; d'autres jésuites y laisseront leur marque, notamment les pères Armand de la Richardie (à partir de 1725) et son successeur, Pierre Potier (à partir de 1744). Ces deux

---

[15] Charlevoix, *Journal*, *op. cit.*, p. 138.

[16] Relations du voyage de la Belle Rivière fait en 1749, sous les ordres de M. de Celoron, dans *Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and explorations of the Jesuit missionaries in New France, 1610-1791.* The original French, Latin, and Italian texts, with English translations and notes, edited by Reuben Gold Thwaites, Cleveland, Burrows Brothers, 1898, vol LXIX, p. 192.

missionnaires ont laissé des lettres et des relations plus ou moins longues et, dans le cas de Potier, de savantes études sur la langue des Hurons, ainsi qu'un *Journal*, resté inédit jusqu'en 1996[17].

Viennent ensuite trois relations, dont deux sont rédigées par des militaires et l'autre, par un civil. Ces écrits sous forme de rapports, portent surtout sur les avantages qu'offre cette région.

Il y a d'abord *Le Journal de la campagne que le sieur de Léry* [Joseph-Gaspard Chossegros de Léry, le fils de l'ingénieur du Roy], *officier dans les troupes détachés de la marine, entretenues en Canada, a faite au Détroit en l'année 1749, par ordre de Mr le Marquis de la Galisonnière, gouverneur général, dans laquelle il a fait des observations astronomiques et autres conformes à ses ordres et instructions*. Dans ce journal, composé de notes prises au jour le jour, resté longtemps à l'état de manuscrit, Léry, qui est à la fois un soldat et un ingénieur, a dressé un « Plan du fort du Détroit[18] », dans lequel il se contente d'observations plutôt « terre à terre », dans un style des plus dépouillés :

> Il y a des endroits au Détroit où la terre est bonne à faire de la brique, [...] il n'y a point d'épinette ni de bois de cèdre au fort du Détroit. [...] il n'y a pas de pierre au fort ; il faut aller la chercher à 4 lieues au dessous de la rivière et la Carrière […] on va chercher la pierre aux endroits ci-dessus avec de grands bateaux faits exprès que l'on mène à la rame et à la voile[19] .

Le suivant, Louis-Léonard Aumasson de Courville, notaire royal et mémorialiste, a laissé des *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*, publiés sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec en 1838. Il accompagnait le nouveau commandant de Détroit, Pierre-Joseph Céloron de Blainville, alors que ce dernier assumait ses nouvelles fonctions en 1750 :

---

[17] *Les écrits de Pierre Potier* [compilés] par Robert Toupin, avec le concours de Pierrette L. Lagarde, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1996.

[18] Ce plan du fort est reproduit sur la page frontispice de l'ouvrage de George Paré, *The Catholic Church in Detroit, 1701 -1888*, Detroit, Richard, 1951.

[19] Amédée Gosselin, « Les journaux de campagne de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry », dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1926-1927,* Québec, L.-Amable Proulx, 1927, p. 344.

> [Le fort] est situé au fond du Lac Érié, sur une petite rivière qui se jette à six lieues au dessous dans le Lac ; l'enceinte du fort est assez considérable, et peut contenir cent cinquante à deux cents maisons ; l'Église paroissiale est desservie par les récollets ; les Jésuites ont de l'autre côté de la rivière une mission assez bien bâtie ; il y a deux lieues de terrain le long de la rivière établie par des habitans ; le climat en est très-doux ; les fruits de l'Europe, et les légumes y viennent à merveille. Les bois sont remplis de vignes qui portent en abondance d'excellens raisins[20], quelques-uns même qui tiennent du muscat ; on y trouve aussi des pêches, des groseilles, et une espèce de fruit qui par sa ressemblance se nomme citron, mais qui n'en a ni la grosseur ni le goût[21]. Les bois sont encore garnis de bêtes fauves, de quantité de dindes sauvages, dont la grosseur l'emporte sur les nôtres, mais qui ne se laissent pas attraper aisément, étant farouches, et courant avec beaucoup de légèreté ; il y a encore beaucoup de cailles et de faisans, en sorte que c'est un pays abondant en tout ce qui est nécessaire à la vie. Il y croît aussi beaucoup d'herbes médicinales, ainsi qu'a rapporté un savant suédois[22] qui a parcouru ces pays[23].

Enfin, il y a les écrits d'un officier français, Louis-Antoine de Bougainville, un aide de camp du Marquis de Montcalm. Son « Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la Guerre de Sept ans » (1757) commence avec la phrase : « Le Canada est un pays extrêmement froid... » Sur Détroit, puisque les Français et les Anglais sont en guerre, Bougainville a des observations d'ordre militaire :

> Le Détroit est un poste digne d'attention, c'est l'entrepôt des forts du sud qui communique aux Illinois ; les terres y sont fertiles et aisées à défricher, le ciel beau et serein, un climat magnifique,

---

[20] Chaussegros de Léry, fils, avait apporté « de la vigne de France » à Détroit lors de son passage en 1749. « Il y a lieu de penser que si cette plantation eût été encouragée, on ferait au Détroit du vin aussi bon que celui qu l'on a dans plusieurs provinces de France ». Cité par Amédée Gosselin, *Les Journaux,* p. 335.

[21] Il s'agirait, d'après le père Pierre Potier, du laurier ou citronnier sauvage.

[22] Aumasson de Courville fait allusion au naturaliste Pehr (Pierre) Kalm, qui a voyagé en Amérique de 1746 à 1751.

[23] S. de C., *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*, Québec, Impr. de Middleton & Dawson 1873, p. 11-12

> presque point d'hiver, très peu de neige ; le animaux hivernent dans les champs et s'y nourrissent ; il y a déjà deux cents habitations, ou environ, qui sont pleines de vivres et de bestiaux, qui fournissent des farines à différents postes des pays d'en haut. Ce fort est sur le bord du fleuve qui sépare le lac Érié du lac Huron, où il n'y a qu'une pente douce qui forme un petit courant. [...] Il est donc question de favoriser cet établissement, qui est un lieu important à cause de toutes les nations qui l'environnent et du chemin pour la communication aux Illinois[24].

L'auteur s'arrête surtout aux avantages stratégiques que procure ce poste aux Français, ce lieu qu'il baptise « gros bourg » et « beau pays à portée de toutes les Nations d'en Haut, climat tempéré où la vigne produirait ». Toutefois, c'est le commerce du castor qui l'intéresse au plus haut point et il ne craint pas de porter un jugement sur ses alliés, les nations autochtones de cette région :

> Les Sauvages qui viennent ordinairement faire la traite du Détroit sont les Hurons de la même famille que ceux de Lorette, nation perfide, fourbe, contre laquelle il faut sans cesse être sur ses gardes. Les Outawas, les Saulteux et les Pouteouatamis, ces derniers sont de tous les sauvages les plus attachés à nos intérêts, jamais ils n'ont trempé leurs mains dans le sang d'aucun Français, ils nous ont même avertis des complots formés contre nous par les autres nations. Il sort de ce poste entre huit cents à mille paquets de pelleteries[25].

Celui qui deviendra célèbre par la suite avec la publication de son *Voyage autour du monde, par la frégate du roi La Boudeuse, et la flûte L'Etoile* (1772) ne s'intéresse donc au Détroit que dans la mesure où ce poste fournirait des vivres pour les autres forts, plus à l'est. Écrit pendant les dernières années de la Guerre de Sept Ans, ce témoignage prend la contrepartie des discours élogieux des touristes et des visiteurs dans cette région en temps de paix et reflète l'urgence de modifier la vocation du fort. Cependant, il ne peut s'empêcher, comme tant d'autres avant lui, de souligner la douceur du climat qui prévaut dans cette région et les avantages qu'on y trouve pour l'agriculture, en particulier la culture de la vigne.

---

[24] Louis-Antoine de Bougainville, *Écrits sur le Canada. Mémoires-Journal-Lettres*, publiés sous la direction de Roland Lamontagne, Québec, Éditions du Pélican, 1993, p. 74.

[25] Bougainville, *op.cit* p. 78.

Conclusion

À une époque où le fort Détroit et tout le territoire de la Nouvelle-France étaient encore sous le giron français, ces témoignages de voyageurs ou de visiteurs dans cette région, qu'ils soient des militaires, des civils ou des religieux, confirment à la fois le caractère francophone et la vocation stratégique des lieux sur le plan économique et militaire. Pris individuellement en diachronie, ces textes portent l'empreinte, la signature de chacun des auteurs et reflètent leurs préoccupations personnelles, car il y a différentes manières de parcourir un territoire et d'en rendre compte. Ainsi, chaque témoignage se fonde sur l'observation et sur l'expérience de celui qui observe, décrit et commente. Cependant, pris collectivement en synchronie, ces écrits se recoupent à plusieurs endroits et ils possèdent une valeur documentaire inestimable qui découle d'une thématique récurrente. Sur papier, tous ces auteurs s'entendent pour « favoriser cette région », comme l'écrivait Bougainville, car le fort Détroit fait partie d'une chaîne de postes destinés à maintenir libre le chemin des Grands Lacs et à « faciliter la communication du Canada avec le Sud et l'Ouest[26] ». Sous la plume habile et persuasive d'un Cadillac, qui s'avère un des plus ardents défenseurs du fort ou sous la plume plus critique du jésuite Charlevoix, on conçoit le Détroit comme une zone stratégique importante. Ce lieu de « passage », où on passe pour aller dans un autre lieu est investi d'une valeur symbolique. Pendant tout l'Ancien Régime, le fort est perçu comme une plaque tournante entre l'est (les forts le long du fleuve et du lac Ontario) et l'ouest du pays, qui comprend les vastes territoires au-delà des lacs Huron et Supérieur. C'est aussi « l'entrepôt et la communication de la Louisiane et des autres postes voisins[27] », pour employer le vocabulaire de l'époque. D'où l'insistance sur cet aspect dans presque tous les témoignages. Un illustre visiteur dans la région de Windsor au milieu du XIXe siècle, l'historien et démographe François-Edmé Rameau de Saint-Père, venu au pays pour documenter le fait français en Amérique, ne pouvait retenir quelques élans patriotiques en parlant des familles françaises et catholiques qui ont donné naissance à Détroit : « c'est toujours un sentiment pieux et utile, que le plaisir qu'on éprouve à entendre parler de ses ancêtres, de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils

---

[26] Margry, *Mémoires* vol. V, p. 673.

[27] Cité par Guy Frégault, *Le XVIIIe siècle canadien. Études*, Montréal, Éditions HMH, 1970, p. 28.

ont souffert, de leurs vertus et de leurs travaux. Ce témoignage rendu à leur mémoire n'est qu'une juste reconnaissance[28] ».

[28] Edmé Rameau de Saint-Père, *Notes historiques sur la colonie canadienne de Détroit*, Montréal, J.-B. Rolland & Fils, libraires-éditeurs, 1861, p. 3. La conférence a été prononcée à Windsor le 1er avril 1861.